

Évaluez VOTRE entreprise

Unlocking the Power of Women Entrepreneurs

FEMININE CAPITAL



Barbara Orser and Catherine Elliott

L'évaluation d'une entreprise

En lisant ce document, vous allez découvrir comment déterminer la valeur financière de VOTRE entreprise. Vous y trouverez les critères d'évaluation couramment utilisés, les éléments à prendre en compte et d'autres astuces.

Pour bon nombre d'entrepreneurs, « évaluation d'entreprise » rime avec planification de la retraite ou de la relève. Mais dans quelles autres circonstances cette démarche est-elle nécessaire ou recommandée?

Pourquoi évaluer son entreprise?

- Requête du fisc ou procédure judiciaire
- Fusion et acquisition
- Rachat ou dessaisissement
- Participation au capital-actions d'un investisseur providentiel ou d'un capital-risqueur
- Vente ou cession d'une société fermée à un tiers
- Premier appel public à l'épargne (PAPE)
- Motifs personnels : retraite, rupture ou divorce, planification successorale ou de la relève

Comprendre qui s'intéresse à l'évaluation

Généralement, le point de vue d'un acheteur sur la valeur et les perspectives d'une entreprise sera différent de celui du vendeur. Il n'est d'ailleurs pas rare que la valeur estimative d'une entreprise ait moins de poids que la structure du contrat d'achat ou de cession et l'organisation des relations de travail.

La tolérance au risque varie également selon les personnes. Si une grande entreprise (qui jouit de plusieurs sources de revenus) envisage d'acheter une petite entreprise, elle sera vraisemblablement prête à payer un prix plus élevé qu'un acheteur solo (dont le portefeuille d'investissement est moins diversifié).

La valeur d'une entreprise dépendra également de la mesure dans laquelle son fondateur, son équipe de direction ou ses employés essentiels continueront à prendre part aux activités après son rachat.

Les défis de l'évaluation

Lorsque vous procédez à l'évaluation de VOTRE entreprise, posez-vous les questions suivantes.

Dans quelle mesure mon entreprise repose-t-elle sur la présence d'une ou deux personnes essentielles à son fonctionnement?

- Le fondateur et la direction d'une entreprise jouent un rôle central dans son succès : c'est pourquoi une entreprise a généralement plus de valeur si elle les compte dans ses rangs que l'inverse. L'évaluateur d'entreprises ou l'acheteur potentiel devront savoir qui parmi ces personnes continuera à prendre part aux activités de l'entreprise et dans quelle mesure.

Dans quelle mesure les finances de l'entreprise et celles des propriétaires se confondent-elles?

- Dans une petite société fermée, les fondateurs et les employés essentiels (souvent les propriétaires) peuvent être rémunérés au moyen d'un salaire, de dividendes ou de primes. En raison de cette pratique, il peut être difficile d'estimer la valeur de l'entreprise à partir des états financiers passés, qui doivent souvent être produits une nouvelle fois.

Est-ce que les états financiers de mon entreprise satisfont aux normes comptables courantes?

- Nombreuses sont les petites entreprises qui produisent des états financiers selon des normes internes qui leur sont propres. Si c'est le cas, il pourrait s'avérer indispensable de produire de nouveaux états financiers par souci de comparabilité.

Quelle est la valeur de VOTRE entreprise?

Réponse courte : la somme que le l'acheteur est prêt à accepter maintenant, en échange des futurs profits après impôts que l'entreprise générera par la suite.

Malheureusement, il existe de multiples variantes à cette recette simpliste. Pour évaluer la valeur d'une entreprise, le vendeur, l'acheteur et toute autre partie prenante doivent produire des états financiers à partir de projections financières. L'estimation se fonde sur ces hypothèses, mais il n'est pas rare que leur degré de réalisme varie. En effet, les parties prenantes abordent l'évaluation selon leurs propres perceptions et biais cognitifs, qu'ils soient conscients ou non.

Le processus d'évaluation

L'évaluation d'une entreprise suit généralement l'une de ces trois méthodes :

1. La *méthode de la valeur intrinsèque*, qui se fonde sur des prévisions approfondies et détaillées du rendement futur de l'entreprise. L'expérience de l'évaluateur et les résultats financiers passés pèsent également dans la balance. Il faudra produire des états financiers prévisionnels ou pro forma pour les trois à dix prochaines années et présenter une estimation des liquidités de l'entreprise. Prenant compte du risque prévisible, la *valeur réelle équivalente* aux estimations de flux de trésorerie futurs constitue la valeur intrinsèque de l'entreprise.
2. La *méthode de la valeur relative*, qui s'appuie sur des références courantes pour faire un parallèle entre votre entreprise (dont la valeur est inconnue) et d'autres sociétés comparables (dont la valeur sur le marché est connue). Pour évaluer la valeur de l'entreprise, cette méthode se fie aux tendances des indicateurs financiers, qui varient d'un secteur à l'autre.
3. La *méthode des transactions comparables* tient compte des prix auxquels des entreprises comparables ont récemment été vendues ou achetées.

Votre contribution à l'évaluation (comment se préparer)

VOTRE vision du futur de l'entreprise, que vous pouvez articuler dans un plan d'affaires complet, est une autre composante importante de l'évaluation. L'outil [Rédacteur de plans d'affaires pour entreprise^{MD}](#) vous guidera pas à pas pour rédiger le plan financier qui constituera le point de départ de l'évaluation. Cet outil met également à votre disposition un modèle interactif pour :

- faire un suivi du rendement financier de l'entreprise;
- différencier vos finances personnelles de celles de votre entreprise;
- produire des états financiers conformes aux normes et, ainsi, comparables à ceux d'autres sociétés;
- définir les prévisions de flux de trésorerie à long terme et le taux de croissance de l'entreprise.

Stratégies d'évaluation

Pour évaluer la valeur de VOTRE entreprise, vous devez en estimer les pertes et les profits futurs, ce qui n'est pas une mince affaire. Nous vous conseillons de faire appel à un professionnel pour profiter de son expertise et de son expérience en évaluation. Il vous faudra justifier vos indicateurs de rendement, définir les mesures de risque utilisées et fournir des évaluations pouvant être comparées.

À noter que les spécialistes, comme les **experts en évaluation d'entreprises (EEE)**, se doivent d'adhérer aux normes d'exercice et au code déontologique de l'Institut des CBV pour garantir la constance et la qualité de leurs services.¹ L'évaluateur accrédité est un gage de confiance : vous savez que l'évaluation est objective, et qu'il ne se rapporte ni à vous ni aux autres parties prenantes.

Si vous n'employez pas encore les services d'un conseiller en services bancaires, voici quelques stratégies qui pourraient vous être utiles² :

- Dans un sondage mené en 2017 par l'École de gestion Telfer et la Banque de développement du Canada (BDC) auprès des entrepreneurs canadiens, on constatait que moins de la moitié des participants (47 %) faisaient appel aux conseils d'un professionnel pour évaluer le rendement financier de leur entreprise; et 42 %, pour accéder à une source de financement externe.
- On a également remarqué que la perception qu'ont les entrepreneurs de leurs propres compétences et de leur confiance en soi en matière financière était liée au fait qu'ils consultent ou non un professionnel. En effet, les deux extrêmes, c'est-à-dire les entrepreneurs qui se considèrent comme très peu informés et les entrepreneurs qui se considèrent comme très bien informés, sont ceux qui font le moins appel aux conseils d'un professionnel avant de prendre une décision d'affaires stratégique (56 % et 57 %, respectivement). On a observé la même tendance pour la confiance que s'accordent les entrepreneurs en matière de gestion financière.
- Faites-vous partie de l'une ou l'autre de ces catégories? Faites le point sur VOTRE niveau de connaissances et de confiance en matière de finances. Pour vous auto-évaluer et savoir où vous vous situez par rapport aux autres entrepreneurs canadiens, nous vous invitons à lire [Évaluer Vos connaissances financières](#).

D'autres astuces

- ✓ Préparez-vous à raconter l'histoire, passée et future, de VOTRE entreprise. Vos états financiers sont la trame narrative de ce récit, qui devra aussi décrire votre vision de l'entreprise, la perception de son image de marque ou de la valeur des produits et services qu'elle offre, de sa réputation, ainsi que le scénario des tendances émergentes sur son marché, y compris les attentes des clients.
- ✓ Calculez la valeur de votre entreprise en tenant compte de plusieurs facteurs : projections financières, analyse des flux de trésorerie actualisés, multiple de capitalisation et valeur estimée de l'actif.
- ✓ Évaluer l'actif de son entreprise est particulièrement ardu pour les petites entreprises et celles du secteur des services, deux caractéristiques typiques des entreprises détenues par des femmes.
 - En 2018, Statistique Canada rapportait en effet que les entreprises détenues par des femmes sont plus nombreuses dans le secteur des services (services éducatifs, soins de santé et aide sociale, arts, divertissements et loisirs, etc.) et moins présentes dans celui de la production de biens.³
 - Entre 2005 et 2013, les entreprises détenues par des femmes étaient majoritairement des PME. Elles représentaient par exemple 17 % à 19 % des entreprises de moins de 20 employés; 14 % des entreprises de 20 à 99 employés; et 11 % de celles comptant 100 employés ou plus.⁴

De ce fait, l'évaluation de ces entreprises s'appuiera davantage sur la valeur ajoutée que représentent son fondateur et les autres employés essentiels.

- ✓ Pour finir, considérez l'évaluation de VOTRE entreprise comme une démarche, et non comme un calcul dont seul le résultat compte. Il est tout autant question de comprendre plus en détail ce qui fait rouler votre entreprise que de calculer son prix.

1. Voir <https://cbvinstitute.com/?lang=fr>
2. École de gestion Telfer et Banque de développement du Canada (2017). *La littératie financière chez les entrepreneurs et les propriétaires d'entreprise canadiens*. (À consulter au https://www.bdc.ca/fr/documents/analyses_recherche/litteratie-financiere-chez-entrepreneurs-proprietaires-entreprise-canadiens.pdf)
3. Statistique Canada (2018). Entreprises appartenant à des femmes au Canada. (À consulter au <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-626-x/11-626-x2018083-fra.htm>)
4. Ibid.

La participation à l'Initiative Femmes de la Banque Scotia ou à des événements organisés dans le cadre du programme ne constitue pas une offre de produits ou services financiers ni un engagement de la part de la Banque Scotia à offrir ceux-ci. Le contenu de ce document est offert uniquement aux fins d'information. La Banque Scotia ainsi que ses dirigeants, administrateurs, partenaires, employés ou sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité, de quelque nature que ce soit, en cas de perte directe ou consécutive découlant de la consultation de ce document ou de son contenu.